



## CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE JEAN - CLAUDE MAUREL

Expert-Comptable, diplômé par l'Etat, inscrit au Tableau de l'Ordre de Limoges  
Commissaire aux comptes inscrit près la cour d'appel de Bourges  
D.E.S. GESTION DE PATRIMOINE-FACULTÉ DE CLERMONT FERRAND

*Rapports  
du  
Commissaire aux Comptes  
De l'Association  
ARPEGES - TELE - MED  
CRESO  
Exercice clos le 31 Décembre 2011*



16, Rue Pierre-Collin de Souvigny - 36300 LE BLANC  
Tél. : 02.54.37.52.43. - 02.54.37.26.23. - Fax. : 02.54.37.10.23.  
E-mail : j.c.maurel@wanadoo.fr



Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

**Rapport**  
**du**  
**Commissaire aux Comptes**  
**sur les comptes annuels**

*Exercice clos*

*le 31 Décembre 2011*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011**

Mesdames, Messieurs les administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ARPÈGES – TÉLÉ - MED, clinique du Manoir en Berry – 7 Rue du Golf – 36160 POULIGNY NOTRE DAME, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I – Opinion sur les comptes annuels.**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

## **II – Justification de nos appréciations.**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous nous sommes plus particulièrement attachés à contrôler :

- les ressources constituées par les subventions ;
- les rémunérations et charges rattachées ;
- l'existence de la trésorerie et des disponibilités au 31/12/2011.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


## **III – Vérifications et informations spécifiques.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Le Blanc,  
Le 8 Juin 2012

*Le Commissaire aux Comptes,*  
**Jean-Claude MAUREL.**



**Rapport Spécial**  
**du**  
**Commissaire aux Comptes**  
**sur les Conventions Réglementées**

*Exercice clos*

*le 31 Décembre 2011*

# RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

-----

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Le Blanc, le 8 Juin 2012

**Jean-Claude MAUREL**  
Commissaire aux Comptes



# Comptes Annuels

Exercice clos

le 31 Décembre 2011

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1 31/12/2010 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	233.28	233.28					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	11 869.51	10 111.72	1 757.79	3 329.51	1 571.72	47.21	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	<b>TOTAL II</b>	<b>12 102.79</b>	<b>10 345.00</b>	<b>1 757.79</b>	<b>3 329.51</b>	<b>1 571.72</b>	<b>47.21</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CRÉANCES (3)							
	Clients et Comptes rattachés							
	Autres créances	62.33		62.33		62.33		
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	130 411.98		130 411.98	74 891.31	55 520.67	74.13		
Charges constatées d'avance (3)	696.13		696.13	486.86	209.27	42.98		
	<b>TOTAL III</b>	<b>131 170.44</b>		<b>131 170.44</b>	<b>75 378.17</b>	<b>55 792.27</b>	<b>74.02</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)							
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>143 273.23</b>	<b>10 345.00</b>	<b>132 928.23</b>	<b>78 707.68</b>	<b>54 220.55</b>	<b>68.89</b>	

Jean-Claude MAUREL  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
16, rue Pierre-Collin-de-Souigny  
36300 LE BLANC  
Tél. 02 54 37 52 43

SEC M. GUESNARD



**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : )	59 579.53		68 828.76		9 249.23	13.44
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	RESERVES						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	52 081.79		9 249.23		61 331.02	663.09
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>TOTAL I</b>		111 661.32		59 579.53		52 081.79	87.42
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>TOTAL II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>TOTAL III</b>						
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	DETTES D'EXPLOITATION						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 070.51		4 857.75		212.76	4.38
	Dettes fiscales et sociales	16 196.40		12 852.40		3 344.00	26.02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes			1 418.00		1 418.00	100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>TOTAL IV</b>		21 266.91		19 128.15		2 138.76
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		132 928.23		78 707.68		54 220.55	68.89

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 21 266.91 19 128.15

JEAN-CLAUDE MAUREL  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
16, rue Pierre-Collin-de-Souigny  
36300 LE BLANC  
Tél. 02 54 37 52 43

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1 31/12/2010 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services							
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			118 000.00	94 995.00	23 005.00	24.22	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				64.40	64.40	100.00	
Autres produits							
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>			118 000.00	95 059.40	22 940.60	24.13	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			24 143.49	18 354.98	5 788.51	31.54	
Impôts, taxes et versements assimilés			382.60	318.56	64.04	20.10	
Salaires et traitements			61 828.76	58 960.53	2 868.23	4.86	
Charges sociales			24 936.64	23 910.90	1 025.74	4.29	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 571.72	12 447.00	10 875.28	87.37	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			55.00		55.00		
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>			112 918.21	113 991.97	1 073.76	0.94	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			5 081.79	18 932.57	24 014.36	126.84	
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL V</b>						
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL VI</b>						
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>						
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	5 081,79		18 932,57		24 014,36	126,84
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47 000,00				47 000,00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			9 683,34		9 683,34	100,00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>TOTAL VII</b>	47 000,00		9 683,34		37 316,66	385,37
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>TOTAL VIII</b>						
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	47 000,00		9 683,34		37 316,66	385,37
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	165 000,00		104 742,74		60 257,26	57,53
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	112 918,21		113 991,97		1 073,76	0,94
<b>5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	52 081,79		9 249,23		61 331,02	663,09

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées